

COMITE DE DIRECTION

REUNION DU JEUDI 12 AOUT 2021 à 18 heures 30

PV N° 1

Présents : MM. LAFRIQUE, AUBLANC, BETOUX, CHANUDET, DELAGE, DUFAUD, Mme LORCERIE, MM. COUBRET, GAYET, AUPETIT, ECOBICHON, Mme LABETOULLE, MM. PARIS N., PERRIERE, WAILLIEZ, ZARROUK.

Présents en visio : Mme VEDRINES, MM. JARY, RANCIER.

Excusés : MM. CADEVILLE, PARIS S., ROBERT (Membres du Comité) ; Mlle CHANUDET, M. LACOTE (salariés).

Assiste : M. LACAN (Secrétaire Administratif).

* ADOPTION DE PROCES-VERBAUX

Les procès-verbaux n° 6 de la réunion du Comité de Direction du 02/06/21, et n° 1 de la réunion du Bureau Directeur du 27/07/21 sont adoptés à l'unanimité.

I - INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président remercie tous les Membres de leur présence, certains depuis leur lieu de vacances, à cette date peu habituelle.

Il explique la tenue de cette réunion par l'évolution de la situation sanitaire et les mesures qui en découlent, avec des conséquences fortes sur notre football départemental.

En outre, il conviendra de prendre des décisions rapides quant au fonctionnement du District en raison de certaines évolutions récentes au niveau organisationnel.

Cette réunion du Comité de Direction revêt donc un caractère important pour l'avenir et le Président appelle à des débats sereins.

* BLOC-NOTES

* Félicitations :

Les Membres du Comité de Direction félicitent chaleureusement les clubs labellisés par la Fédération Française de Football :

- Ecole de Foot de l'ES Guérétoise (Excellence)
- Ecole de Foot de Foot Génération 2000 (Espoir)
- Ecole Féminine de Football de l'ESM La Souterraine (Bronze)

* **INFORMATIONS DIVERSES**

- La Ligue du Football Amateur a communiqué les dates de reprises pour les jeunes :

- vendredi 25 août : reprise des Ecoles de Foot
- samedi 18 septembre : plateaux interclubs « Rentrée du Foot U10-U11 »
- samedi 25 septembre : plateaux interclubs « Rentrée du Foot U6-U9 »

- Courrier du Conseil Départemental informant du versement de la subvention.

Les Membres du Comité de Direction remercient les élus départementaux pour leur soutien appréciable.

- Réunion du Comité de Direction de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

Le Président revient sur les incidents lors de la réunion du 5 août au cours de laquelle il a été pris à partie.

Après des débats menés en toute cordialité, les Membres du Comité de Direction ont renouvelé toute leur confiance à Philippe LAFRIQUE.

Ils ont également rappelé que lors de la réunion du Comité de Direction du 15 octobre 2020, David WAILLIEZ a été désigné comme Chargé de Mission auprès de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine et qu'il est donc habilité à représenter le District auprès de la Ligue.

II - EVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE, CONSEQUENCES

Même si notre Département est plutôt épargné, le pays est touché par une 4^{ème} vague de la Covid 19.

La reprise des activités est désormais soumise par le Gouvernement à la mise en place d'un Pass Sanitaire.

Le Président rappelle le communiqué de la Fédération Française de Football, en date du 31 juillet 2021 et précise ainsi que :

- l'application de cette mesure est une décision gouvernementale obligatoire, il sera impossible d'y déroger.
- le Pass Sanitaire est requis pour pouvoir jouer au football, accéder aux vestiaires et au stade avant chaque match ou entraînement ;
- il sera mis en place le 30 septembre pour les 12-17 ans, les moins de 12 ans étant exempts de cette mesure.

Les Membres du Comité de Direction ont pleinement conscience que le Pass Sanitaire, bien qu'indispensable à une amélioration de la situation sanitaire, représente une contrainte supplémentaire pour les clubs.

Ils demeurent en attente du protocole qui sera mis en place par la Fédération Française de Football pour l'organisation des compétitions régionales et départementales.

Un point est effectué sur le sondage adressé aux clubs le 3 août afin de connaître les effectifs de chacun pour le début du championnat prévu le 12 septembre :

- 86 % des clubs ont répondu
- 51 % des licenciés sont en règle vis-à-vis du pass'sanitaire,
- 24 % sont en cours de régularisation,

En fonction de tous ces éléments, le Comité décide de fixer comme suit la date de début des Championnats Départementaux :

- Départemental 1 : week-end des 12 et 13 septembre 2021.
- Départemental 2, Départemental 3, Départemental 4, Féminines à 8 : week-end des 25 et 26 septembre 2021.

III - COMPETITIONS : TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES

Sur proposition de la Commission de Gestion des Compétitions, le Comité valide à l'unanimité, le tableau ci-dessous :

TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES						
FIN DE SAISON 2021/2022						
Départemental 1 14 équipes						
Viennent de Régional	0	+ 1	+ 2	+ 3	1 Poule de 12	
Montent en R3	- 1	- 1	- 1	- 1		
Viennent de D2	+ 2	+ 2	+ 2	+ 2		
Descendent en D2	- 3	- 4	- 5	- 6		
soit 12 équipes	12	12	12	12		
Départemental 2 23 équipes						
Viennent de D1	+ 3	+ 4	+ 5	+ 6	2 Poules de 12	
Montent en D1	- 2	- 2	- 2	- 2		
Viennent de D3	+ 4	+ 3	+ 3	+ 3		
Descendent en D3	- 4	- 4	- 5*	- 6		
soit 24 équipes	24	24	24	24		
Départemental 3 29 équipes						
Viennent de D2	+ 4	+ 4	+ 5	+ 6	3 Poules de 10	
Montent en D2	- 4	- 3	- 3	- 3		
Viennent de D4	+ 6	+ 6	+ 5	+ 4		
Descendent en D4	- 5 **	- 6	- 6	- 6		
soit 30 équipes	30	30	30	30		
Départemental 4 30 équipes engagées						
Viennent de D3	5	6	6	6	<small>x Poules suivant le nombre d'engagés</small>	
Montent en D3	6	6	5	4		

en cas de descente exceptionnelle, application des articles 15 des Règlements de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine et 136 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football

* descentes des deux derniers de chaque Poule de Départemental 2 puis du moins bon coefficient

** descentes du dernier de chaque Poule de Départemental 3 puis des deux moins bons coefficients (car seuls les 2 premiers de chaque Poule de D4 peuvent monter)

IV - TARIFS

Après étude par la Commission des Finances, les tarifs généraux demeurent inchangés et sont arrêtés comme suit pour la saison 2021/2022 :

TARIFS GÉNÉRAUX

SAISON 2021/2022

ENGAGEMENTS COMPÉTITIONS

CHAMPIONNATS

Départemental 1	152 euro
-----------------	----------

Départemental 2	145 euro
-----------------	----------

Départemental 3	120 euro
-----------------	----------

Départemental 4	95 euro
-----------------	---------

Féminines à 8	24 euro
---------------	---------

Futsal	24 euro
--------	---------

Foot-Loisir	24 euro
-------------	---------

Challenge Vétérans	24 euro
--------------------	---------

U19	24 euro
-----	---------

U17	24 euro
-----	---------

U15	22 euro
-----	---------

U13	18 euro
-----	---------

COUPES

Coupe de la Creuse	105 euro
--------------------	----------

Coupe Jean Bussière	75 euro
---------------------	---------

Coupe André Latéras	75 euro
---------------------	---------

Coupe de la Creuse Féminine à 11	45 euro
----------------------------------	---------

Coupe de la Creuse Féminine à 8	30 euro
---------------------------------	---------

Coupe de la Creuse Féminine Futsal	20 euro
Coupe de la Creuse Futsal	25 euro
Coupe de la Creuse Foot-Loisir	33 euro
Coupe de la Creuse U19	33 euro
Coupe de la Creuse U17	22 euro
Coupe de la Creuse U15	22 euro
Coupe de la Creuse U13	18 euro

FORFAITS

Départemental 1 et 2	65 euro
Départemental 3 et 4, et Féminines	47 euro
Futsal, Foot-Loisir	47 euro
Jeunes District à 11	25 euro
Jeunes District autres et plateaux garçons et filles	12 euro
Coupes Seniors à 11	70 euro
Coupes Jeunes	30 euro
Coupe de la Creuse Féminine à 8	45 euro
Coupes de la Creuse Futsal et Foot-Loisir	45 euro

Forfait général Amende x 3

DROITS ET FRAIS

Frais de constitution d'un dossier	12 euro
Réserves - réclamation avant match	32 euro
Réserves - réclamation après match	71 euro
Demande d'évocation - frais de dossier	38 euro
Appel Ligue	100 euro
Appel District	73 euro
Appel Discipline (régional)	100 euro
Appel Discipline (District)	92 euro

Cotisation Membres individuels 32 euro

Frais de gestion (par licence) 3,50 euro

FRAIS DE DOSSIERS

Discipline 1^{er} avertissement 13 euro

Discipline 2^{ème} avertissement 16 euro

Discipline 3^{ème} avertissement ou récidive dans le délai 28 euro

Suspension 1 ou 2 matchs 37 euro

Suspension 3 ou 4 matchs 50 euro

A partir de 5 matchs de suspension 100 euro

AMENDES

Absence Assemblée Générale 110 euro

Absence arbitre à un match 61 euro

Absence non excusée à convocation 102 euro

Absence à convocation suite à instruction 102 euro

Non réponse à l'instruction du rapporteur 102 euro

Non réponse à rapport demandé 82 euro

Engagement hors-délai 61 euro

Retour tardif de Coupes 56 euro

Demande tardive (moins de 5 jours avant la rencontre) de modifications de calendrier 26 euro

Amende infraction Statut de l'Arbitrage (Départemental 1) 120 euro

Amende infraction Statut de l'Arbitrage (autres Divisions sauf dernière Division de District) 50 euro

DIVERS

Barème kilométrique de remboursement (caisse de péréquation, coupes, ...) 0,92 euro

Barème kilométrique de remboursement par le club dont la responsabilité disciplinaire est avérée des frais de déplacement de clubs témoins que la Commission de Discipline a jugé utile d'auditionner 0,31 euro

Homologation terrains / éclairages 61 euro

V - RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU DISTRICT

Restructuration Technique :

Suite au décès de Frank, le District demeurant en attente de l'aide des instances afin d'assurer les missions incombant à un CTD PPF, à savoir notamment : les détections et sélections, les formations d'éducateurs...

Sylvain DUFAUD et Vincent PERRIERE constatent et regrettent, qu'en l'état actuel, le District ne soit plus en mesure d'assurer ces missions techniques pourtant indispensables.

Il est demandé à David WAILLIEZ de saisir le Président de la LFNA pour un rendez-vous urgent qui pourrait concerner les trois districts du Limousin.

Restructuration administrative :

Le Président informe ses collègues que la commission du personnel s'est réunie pour mettre à jour les fiches de poste des salariés, et envisage des missions supplémentaires en lien avec le nouvel organigramme et la volonté d'offrir un service plus pointu à nos clubs.

Lors de la prochaine réunion du Comité de Direction des propositions seront faites.

Fin de la réunion : 22 heures 30.

Le Président : Philippe LAFRIQUE.

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.